Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Vaugottière (la) - Tome III

Vaugottière (la), f., c^ne^ d'*Arquenay,* à 2 kil. O. du bourg. — *Le seigneur de la Vaugottière,* 1472 (Tit. de Souvré). — *La Vogottière,* 1660 (Ins. eccl.). — *La Vaugottière,* chât., chap. fondée (Jaillot). — Fief mouvant de Laval. Le château, tout défiguré par des constructions annexes et son appropriation aux usages de ferme, conserve une belle cheminée dont le manteau est décoré d'une frise superbe, à entrelacs, feuillages et fleurs d'ornement, d'où sortent des têtes expressives. Les douves existent en partie. La chapelle loge les domestiques. Construite depuis je ne sais quelle époque, elle fut fondée sous le vocable de sainte Anne, dotée de l'Écharderie en 1581, et desservie tantôt dans l'église, tantôt à la V. Marie-Madeleine Le Bel ajouta en 1720 à la dotation première une rente de 30 ℔, « à charge par le chapelain d'assigner et faire le catéchisme aux enfants tous les dimanches de l'année, et une autre fois par semaine pendant l'Avent et le Carême. » Parmi les titulaires : Gervais *Dubreuil,* 1581 ; Louis *Rebuffé,* chanoine du Cimetière-Dieu, 1662, † 1674 ; François *Cadots,* curé de la Selle-Craonnaise, 1674 ; le sieur de *Beauverger,* † 1720 ; François *Coupeau,* habitué à la Trinité, 1770, 1789.

Seigneurs : Jean du Coudray, seigneur dudit lieu en Saint-Sulpice, 1472, 1480. — Jean du C., 1568, catholique, âgé de soixante-dix ans en 1577, mari de Perrine Le Divin, fille de Jean Le D. et de Jeanne Belin, d'Angers. — Jean du C., 1579, 1588 ; Élisabeth de Fleurville, sa veuve, demeure à Fontenailles de Loigné, 1601. — Hardouin du C. vend en 1594 à Gilles Le Divin la terre de Beauvais en Bouchemaine, 1603. — Eustache du C., mari d'Étiennette Chalopin, d'où : Étiennette, 1620, qui épousa François de Torchard ; Charles, 1627. Le père mourut en 1628. — Charles du C., mari de Madeleine d'Andigné, d'où : Madeleine, 1655 ; René, 1656 ; Anne-Marie, 1657 ; Suzanne-Jeanne, 1659 ; Charlotte, 1661. Charles du C. avait été condamné à mort pour avoir, avec ses laquais, frappé et blessé mortellement en 1652 Antoine Aveneau. — N. Le Bel, mari de Madeleine du Coudray, laquelle habitait l'Ansaudière avec sa mère, 1671. — Robert Denyau. sieur du Teilleul, conseiller au parlement de Bretagne, 1720. — Pierre Perier du Coudray, acquéreur des précédents le 24 avril 1735, pour 26.000 ℔ ; Jeanne-Marie Duchemin, sa veuve, fait en 1761 démission de ses biens en faveur de ses enfants et petits-enfants. Léon Le Clerc de Vaumorin, mari d'Angélique Perier, eut la V., qui appartient pour les deux tiers en 1770 à Julien Le C. de V., maître de forges ; aujourd'hui à la famille Gaultier de Saint-Cyr.

Arch. de la M., B. 650, 2.292, 3.025 ; C. 218 ; E. 39. — Ch. Pointeau, *Certificats,* p. 8. — C. Port, *Dict. de M.-et-L.,* t. I, p. 269.